



Relevé stratigraphique de la chaussée romaine. Coupe nord de la tranchée du collecteur de la station de pompage d'Amay.

Par-dessus ce niveau est apporté le revêtement de la chaussée (3). Il est constitué de galets, de graviers, de pierres de plus petites dimensions ou concassées, de sable et de scories sur le sommet, indices de réfections sporadiques. Deux recharges attestent d'un bombement central destiné à faciliter le ruissellement des eaux de pluies. Le revêtement déborde à l'ouest en dehors de l'emprise du radier de la chaussée pour atteindre une largeur visible de 6,8 m. L'épaisseur totale du revêtement atteint au maximum 40 cm.

Aucune bordure de pierres ne limite le côté de la voie à l'est. À l'ouest, la lisière est peu visible, sa configuration primitive reste inconnue. Aucune trace d'éventuelles ornières guide-roues ni de pistes latérales n'a été observée. Les divers dépôts constituant la route ont une épaisseur moyenne de 77 cm.

À 1,6 m de la chaussée, un petit creusement (13) est comblé de limon marron et d'un bloc de pierre. Ses dimensions observables sont de 23 cm de diamètre sur 22 cm de profondeur. Il pourrait se rattacher à l'infrastructure de la chaussée.

À l'est de la voie sont visibles des dépôts successifs liés aux phases de construction romaines ultérieures et aux crues de la Meuse.

Le premier dépôt (8) recouvrant partiellement la chaussée est composé de limon sableux de teinte marron à grise, recelant des particules de terre cuite, des charbons de bois et des petits galets. Un petit creusement est installé dans cette couche. Il est comblé par des galets et du gravier mêlés à du sable et à des particules de terre cuite (10).

Trois strates de nature sableuse (4-5-6) ont progressivement enseveli la portion orientale de la voie romaine. Le dépôt 6 s'épaissit vers la Meuse et est composé de sable jaune comportant des traces de décomposition subhorizontales noires. Le dépôt suivant (5) coïncide avec une couche de sable jaune à verdâtre recelant des particules de terre cuite et quelques galets. Le dépôt 4 correspond à un limon sableux gris contenant beaucoup de charbons de bois, des fragments de terre cuite, des galets, des os et des morceaux de tuiles. Il se prolonge

vers la Meuse au-delà du relevé. La formation d'une croûte d'oxydation est observable à la base de ce dépôt. Des tessons de céramique commune ont été prélevés dans cette couche ; la fourchette chronologique de l'utilisation de ceux-ci couvre les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> siècles.

À l'extrême est de la coupe, se trouve le dépôt 12 constitué de limon fluviatile contenant des galets, des pierrailles, de la terre cuite et de la chaux à son sommet.

En dehors de l'emprise de la chaussée sur les dépôts 4 et 12, a été repéré un creusement interprété comme un drain et comblé de blocs de grès brut (11). Le drain a été observé, dans son prolongement en plan, vers la Meuse, dans la tranchée effectuée pour le placement du collecteur. Il a été repéré sous la couche de destruction 9. Ce remblai 9 est constitué de blocs de grès épars mêlés à du limon marron contenant du sable, de la chaux, des nodules de mortier beige et de la terre cuite. Il semble issu de la destruction d'une maçonnerie.

La couche 2 correspond au remblai d'abandon et scelle l'occupation romaine. Elle est composée de limon marron foncé et recèle de gros galets, de la terre cuite, de nombreux fragments de tuile. De la céramique commune datée du 2<sup>e</sup> siècle y a été découverte.

Enfin le remblai 1 est constitué de limon ocre foncé contenant du gravier, des fragments de terre cuite, de la chaux, des charbons de bois et des éclats de schiste.

En conclusion, ce suivi a permis de confirmer la localisation et l'orientation de la voie romaine Arlon-Tongres en dehors de l'emprise du *vicus* romain d'Amay. Divers sondages archéologiques ont déjà mis en évidence son architecture. L'assise de la route comporte des couches de matériaux locaux, disposés sur le sol en place, les éléments fins et compacts recouvrant un radier de pierres brutes. Le revêtement correspond à un empierrement bien tassé dont les recharges sont plutôt rares. Le drainage est assuré par le profil bombé de l'ouvrage. Les fossés latéraux délimitant l'emprise initiale du terrain public n'ont pas été repérés. Aucune trace d'un chemin primitif n'a été observée sous l'implantation de la chaussée. La fourchette de datation des structures découvertes, basée sur de rares tessons